

NOS MISSIONS

Les Unités départementales de l'architecture et du patrimoine (UDAP) sont des services de proximité de la Direction régionale des affaires culturelles (DRAC). Elles sont composées d'une équipe pluridisciplinaire d'architectes, d'ingénieurs, de techniciens et de personnel administratif.

CONSEILLER LES ÉLUS, ACTEURS ET HABITANTS DU TERRITOIRE

Les UDAP travaillent en relation étroite avec les usagers qui souhaitent engager des travaux dans les espaces protégés et avec les acteurs des politiques d'aménagement du territoire : collectivités locales, professionnels de l'urbanisme et du bâtiment, autres services de l'État en charge des politiques urbaines et de protection de l'environnement.

PROMOUVOIR UN URBANISME ET UNE ARCHITECTURE DE QUALITÉ

Elles œuvrent pour un aménagement qualitatif et durable du territoire, où paysage, urbanisme et création architecturale entretiennent un dialogue raisonné entre dynamiques de projet et prise en compte des patrimoines.

ACCOMPAGNER LE DÉVELOPPEMENT TERRITORIAL

Les UDAP participent aux stratégies d'aménagement des territoires aux côtés des collectivités territoriales et des autres services de l'État. Elles apportent notamment leur expertise aux programmes de renouvellement urbain et aux opérations de revitalisation des centres-bourgs.

EXPERTISER LES TRAVAUX DANS LES ESPACES PROTÉGÉS

Les UDAP émettent des avis sur les travaux en espaces protégés : abords de monuments historiques, sites patrimoniaux remarquables et sites naturels protégés. En lien avec les services patrimoniaux de la DRAC, elles assurent une mission de veille sanitaire, de conseil et de contrôle scientifique et technique sur les monuments historiques.

ARCHITECTE DES BATIMENTS DE FRANCE (ABF)

Appartenant au corps des architectes et urbanistes de l'État (AUE), les ABF sont attentifs à l'histoire de la construction et aux modes d'occupation de l'espace. Ils s'assurent de l'insertion harmonieuse des projets d'aménagement dans le paysage.

GARANT DE LA QUALITÉ ARCHITECTURALE

Dans les espaces protégés, tous les travaux de modification sont soumis à l'avis ou à l'accord de l'architecte des bâtiments de France. Les ABF sont également conservateurs des cathédrales et édifices affectés au ministère de la Culture.

L'ARCHITECTURE EN DEUX-SÈVRES

374 873 HABITANTS Le département, à l'activité agricole prédominante, s'organise autour de ses principaux cours d'eau : les Sèvres Niortaise et Nantaise, le Thouet et la Boutonne. Ce réseau hydrographique dense creuse des vallées pittoresques traversant au nord, un ancien massif montagneux et au sud, un plateau de roches sédimentaires.

5 999,4 KM²

62,3 HAB./KM²

293 COMMUNES

11 EPCI

Dans l'ancien Golfe des Pictons, le Marais poitevin, labellisé Grand Site de France, propose un maillage de canaux d'origine agricole, lieu de promenades en barques à l'ombre des alignements de frênes et de peupliers.



Thouars ©UDAP79

Les différences du sous-sol donnent naissance à des architectures variées formant un patrimoine construit et des paysages remarquables. L'ardoise contraste avec le tuffeau blanc dans les champs cultivés de la plaine ouverte thouarsaise. Le granit brun et la tuile rouge des bourgs et des fermes ponctuent les courbes tracées par les haies du bocage de Bressuire et de la Gâtine, terres d'élevage. La pierre calcaire blonde et les tuiles ocre-paille ondulent dans les vallées de la Sèvre Niortaise et de la Boutonne.

Les Petites Cités de Caractère offrent des lieux de séjours agréables pour découvrir les merveilles des Deux-Sèvres comme les chaos granitiques, le quartier médiéval de Parthenay ou encore le château Renaissance d'Oiron et ses curiosités contemporaines.



Coulon ©UDAP79

Le département des Deux-Sèvres présente un patrimoine d'une grande variété couvrant des périodes historiques différentes : les tumulus néolithiques de Bougon, les églises romanes du Mellois, des châteaux-forts d'exception, des abbayes et des châteaux classiques, les halles et le patrimoine industriel du XIX^{ème} siècle.

330 Monuments historiques

10 Sites patrimoniaux remarquables

7 Édifices labellisés Architecture contemporaine remarquable

3 Villes et pays d'art et d'histoire
MELLOIS EN POITOU
PARTHENAY-GÂTINE
THOUARS

42 Sites protégés

NOUS CONTACTER

UDAP des Deux-Sèvres
4 rue Joseph Cugnot
79000 NIORT

Accès aux personnes à mobilité réduite

05 49 36 30 19
udap.deux-sevres@culture.gouv.fr



Château de Maisonniers - Maisonniers ©UDAP79

ACCUEIL TÉLÉPHONIQUE

Lundi au vendredi : 9h30-11h30

ACCUEIL SUR RENDEZ-VOUS UNIQUEMENT

VOS INTERLOCUTEURS À L'UDAP 79

CHEFFE DE L'UDAP 79, ARCHITECTE DES BÂTIMENTS DE FRANCE (ABF)
Elodie DEBIERRE

ADJOINTE A LA CHEFFE DE SERVICE, INGÉNIEURE
Martine DRIANT

INGÉNIEUR : Quentin MOREAU

GESTIONNAIRES INSTRUCTRICES ADMINISTRATIVES
Isabelle DOUELLE BAUDOUDARD, Nathalie JORE



udap.deux-sevres@culture.gouv.fr

05 49 36 30 19

atlas.patrimoines.culture.fr

[http://www.culture.gouv.fr/Regions/](http://www.culture.gouv.fr/Regions/Drac-Nouvelle-Aquitaine)
Drac-Nouvelle-Aquitaine



drac
nouvelle
aquitaine

79

UDAP | Unité départementale
de l'architecture
et du patrimoine

DEUX-SÈVRES



Ancienne Abbaye Royale - Celles sur Belle ©UDAP79